



dimanche, 2. Avril 2017

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie	2
<i>Promouvoir l'investissement touristique.....</i>	<i>2</i>
<i>Equipements hospitaliers : Priorité aux investisseurs</i>	<i>2</i>
<i>Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical.....</i>	<i>3</i>
<i>Nomenclature des métiers : Un référentiel pour l'emploi.....</i>	<i>3</i>
<i>Licences d'importation : Ouverture des contingents quantitatifs.....</i>	<i>4</i>
<i>Foncier agricole : Au cœur de la stratégie gouvernementale</i>	<i>5</i>
<i>Eau minérale : 42 exploitants s'acquitteront d'une redevance en 2017.....</i>	<i>5</i>
<i>Les investisseurs sud-coréens visent des mégaprojets touristiques en Algérie</i>	<i>6</i>
Commerce	6
<i>Sonelgaz prospecte le marché malien.....</i>	<i>6</i>
<i>Giplait : Le lait en brique</i>	<i>7</i>
Régions	7
<i>Salon international du textile à Oran : Une centaine d'exposants</i>	<i>7</i>
<i>Sur la nouvelle ligne ferroviaire électrifiée Alger-Tizi Ouzou</i>	<i>7</i>



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Promouvoir l'investissement touristique

Source : El Moudjahid

Le Premier ministre a mis en avant l'importance de promouvoir l'investissement dans le tourisme pour contribuer à l'essor de l'économie nationale. « Il appartient d'œuvrer à la promotion des opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme, en tant que levier de développement prometteur, susceptible de contribuer à l'essor économique du pays », a indiqué M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El-Oued. Le Premier ministre a souligné, à cet égard, que les projets touristiques impactaient positivement sur la situation économique du pays, notamment dans la conjoncture financière "difficile" que traverse le pays, d'où la nécessité, a-t-il dit, de faire face à cette situation par une approche économique susceptible d'insuffler une dynamique à l'action de développement local et d'impulser et promouvoir ainsi l'économie nationale. M. Sellal a, en réponse aux préoccupations soulevées par les représentants de la société civile, fait savoir qu'il sera procédé à la prise en charge du volet de dédoublement des routes nationales reliant El-Oued aux wilayas limitrophes, dans la perspective de consolider le réseau routier de la région, comme soubassement à l'impulsion du développement local. S'agissant de l'électrification agricole et de l'ouverture de pistes agricoles, le Premier ministre a signalé qu'un programme sera arrêté dans le sens d'une prise en charge des attentes pressantes des agriculteurs. Le gouvernement mise sur les wilayas du Sud, notamment celle d'El-Oued, pour contribuer à la satisfaction du marché national en produits agricoles, a affirmé M. Sellal, ajoutant que l'Etat a mis en place une stratégie visant à encourager l'investissement, aussi

bien agricole que touristique, par l'accompagnement d'initiatives constructives. M. Abdelmalek Sellal, a souligné, dans le même contexte, que les nouvelles wilayas déléguées joueront pleinement leur rôle, notamment en matière de gestion administrative et financière.

Equipements hospitaliers : Priorité aux investisseurs

Source : El Moudjahid

«De nouvelles mesures sont envisagées pour l'encouragement de la production nationale et l'homologation des équipements hospitaliers commercialisés en Algérie», a indiqué le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, dans un message lu en son nom, hier à Oran, par les organisateurs du 20e Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (SIMEM-2017).

Dans sa lettre adressée aux organisateurs du SIMEM, prévu du 12 au 15 avril au Centre des conventions Mohamed-Benahmed, le ministre a évoqué des "mesures incitatives au profit des fabricants locaux" et "la mise en place d'un cadre préférentiel en faveur de ceux qui investissent dans le montage en Algérie". "Au regard du potentiel de l'industrie locale, notamment pour ce qui concerne le mobilier médical, la mécanique de précision et l'électronique, nous pensons qu'il serait opportun de se préparer à de nouvelles mesures", a précisé M. Boudiaf. Le ministre a relevé, dans ce cadre, que la taille du marché algérien offre "des garanties et des opportunités réelles et sans commune mesure avec des marchés nettement plus petits où certains équipementiers ont investi et d'où ils veulent nous exporter leur production". "Nous n'acceptons plus cette

situation et nous le disons clairement : celui qui investit en Algérie aura le marché", a-t-il signalé. Pour le ministre, le SIMEM 2017 donne également "la pleine mesure du travail à accomplir dans le domaine de l'homologation ainsi que de la mise en place d'un système de normalisation et de certification de manière à s'assurer à ce que les équipements hospitaliers commercialisés en Algérie soient conformes aux meilleurs standards et offrent toutes les garanties de sécurité et de performance". La tenue de cette 20e édition du SIMEM constitue, a-t-il estimé, "une halte privilégiée pour faire le point sur un certain nombre d'éléments", permettant "en premier lieu d'avoir une idée sur les progrès accomplis et les innovations réalisées dans le domaine des équipements hospitaliers à travers le monde". "L'équipement hospitalier est en effet en constante évolution et fait appel de plus en plus à des technologies de pointe qui nous interpellent pour au moins deux raisons : la nécessité de veiller à ce que les équipements acquis bénéficient d'un accompagnement solide en matière de maintenance et l'obligation de veiller à ce que la formation dans les sciences de la santé soit adaptée à l'utilisation des nouvelles technologies pour ne pas créer un hiatus préjudiciable à plus d'un titre", a observé le ministre. Cette 20e édition se tient à "un moment charnière de notre histoire, un moment caractérisé par l'émergence d'un nouveau modèle de développement hors hydrocarbures (...) basé sur la diversification et la substitution à l'importation", a fait valoir M. Boudiaf. Le mot du ministre a été communiqué par Mustapha Chaouch, fondateur du SIMEM et consultant auprès de l'agence organisatrice, lors d'une conférence de presse consacrée à la nouvelle édition du Salon qui verra la participation de près de 400 firmes de 28 pays, dont l'Algérie est présente en force avec 88 sociétés.

Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical

Source : El Moudjahid

Près de 400 firmes ont confirmé leur participation à la 20e édition du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical. Ces sociétés spécialisées sont implantées dans 28 pays, dont l'Algérie, qui compte la plus forte participation dans cette manifestation économique avec 88 entreprises exposantes, a précisé Mustapha Chaouch, fondateur du SIMEM et consultant auprès de l'agence organisatrice, lors d'une conférence de presse consacrée à la nouvelle édition du Salon. La participation nationale est suivie dans ce cadre de la Chine (61 firmes), l'Italie (32), l'Allemagne (28), la France (26), les Etats-Unis (23), la Turquie (20), l'Espagne (15), la Corée du Sud (13), le Japon (9), l'Autriche (5), l'Inde (5), l'Angleterre (4), la Belgique (4), la Suisse (4), le Brésil (3), Taïwan (3), le Pakistan (2), les Pays-Bas (2). Neuf autres pays sont représentés chacun par une entreprise, à savoir l'Argentine, le Canada, l'Egypte, la Hongrie, le Liban, la Lituanie, la Pologne, le Portugal, et la Tunisie. « Le niveau de participation à cette nouvelle édition vaut quasiment le double de celui enregistré lors de la précédente », a relevé M. Chaouch en se félicitant de l'intérêt croissant des professionnels de la santé pour cette rencontre annuelle.

« Le SIMEM, qui est organisé sous le haut patronage du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a pour vocation de faire découvrir les équipements, les produits, les services des firmes participantes ainsi que les dernières innovations biomédicales et techno-médicales », a-t-il rappelé.

Les programmes de développement menés dans le secteur de la santé au niveau de différentes wilayas, seront aussi mis en relief à la faveur de la participation des directions de la santé de Bechar, d'Oran et de Tiaret. « Avec une surface d'exposition presque doublée par rapport à l'an dernier, le Salon présente aux visiteurs les précieux alliés du praticien : imagerie médicale, équipements et produits pour laboratoire d'analyses, équipements de chirurgie, instrumentation, appareils de mesures, hygiène hospitalière et traitement des déchets hospitaliers, orthopédie, prothèses auditives et services divers (maintenance d'équipements, logiciels spécialisés, bases de données et annuaires médicaux, consulting, édition...) », a expliqué M. Chaouch. Cette édition est également marquée par la présence en force du secteur dentaire, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'en plus des équipements et produits exposés, une série de communications sera consacrée à cette spécialité. « Le mobilier médical, de fabrication nationale ou d'importation, n'est pas en reste. Une large gamme en sera exposée au SIMEM pour répondre aux besoins variés de renouvellement ou d'équipement de nouveaux projets d'hôpitaux et de cliniques », a-t-il fait valoir. L'accès à ce Salon, organisé par l'agence de communication événementielle « Krizalid'Or », basée à Oran, est réservé exclusivement aux professionnels du secteur et aux étudiants des filières santé en visite encadrée par les enseignants, a-t-on indiqué.

Nomenclature des métiers : Un référentiel pour l'emploi

Source : El Moudjahid

La NAME ou bien la Nomenclature algérienne des métiers et des emplois est un nouvel outil opérationnel qui vient d'être intégré par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) dans le nouveau système

d'information WASSIT. Ce nouvel instrument digital constitue en réalité un langage commun au service des acteurs impliqués dans le marché du travail et de l'emploi en Algérie.

L'ANEM a réalisé donc, la NAME, par le biais de ses cadres en partenariat avec son homologue français Pôle emploi, avec la contribution d'un large réseau de partenaires (entreprises, organismes de formation et fédérations), il se veut le « référentiel national des métiers ».

Selon Mohamed Tahar Chaâlal, directeur général de l'ANEM, ce référentiel a été construit à partir d'entretiens menées avec les employeurs dans les différents secteurs d'activité. « Il définit un langage à partagé entre les différents acteurs du marché du travail algérien, facilitant ainsi le dialogue entre tous », précisera le premier responsable de l'ANEM lors du séminaire dédié à la visibilité sur la NAME organisé, hier, à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale d'Alger, dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues dans le projet PROFAS C+. Un séminaire dont la seule optique est de promouvoir d'une façon très large la NAME auprès des parties prenantes du marché du travail algérien, et le faire adhérer à l'utilisation du référentiel métier NAME, il s'agit également de communiquer sur une offre de service moderne et innovante fourni par l'ANEM. Cette nouvelle nomenclature est constituée de 422 fiches et plus de 4500 appellations.

Le DG de l'ANEM, appelle à l'occasion, tous les acteurs du monde du travail à utiliser ce nouveau support afin de permettre en amont au système de formation une meilleure connaissance des appellations et des métiers et des emplois. Pour sa part, Mohamed Khiat, secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a mis en avant l'excellence du

partenariat entre l'Algérie et la France en matière d'emploi et les réalisations effectuées depuis 2006, date de signature de la convention entre Pôle emploi et l'ANEM. Il soulignera à l'occasion, que ce nouveau projet s'inscrit dans la prolongation logique de la convention signée en 2006. Il ajoutera que les résultats obtenus à travers ce nouveau service vont permettre « au service public de l'emploi d'assumer convenablement ses missions et conforter les résultats acquis pour répondre aux évolutions du marché de l'emploi, anticiper les besoins en recrutements des secteurs d'activités, des entreprises et des demandeurs d'emploi ». La modernisation de l'ANEM, dira-t-il, a constitué « un axe essentiel et prioritaire du programme d'action de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage mis en œuvre par le gouvernement depuis 2008 ». Et d'ajouter que cette modernisation a permis, également de contribuer au renforcement des capacités de l'Agence. « L'ANEM est en mesure d'assurer ses missions à savoir, d'abord organiser la connaissance du marché du travail et de la main-d'œuvre, garantir à tout demandeur ainsi qu'à toute entreprise un service de qualité, a constaté le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Il souhaitera cependant que d'autres actions de « coopération devraient se poursuivre entre l'ANEM et Pôle emploi pour fournir de la matière en vue d'assurer une mise à jour régulière de cet important référentiel ».

De son côté, le représentant de l'ambassade de France en Algérie a souligné dans son intervention « improvisée » que ledit projet entre les deux parties est « certainement le projet le plus exemplaires de part les réalisations et les objectifs que représente ce partenariat ». « L'ambassade de France fera tout ce qui est en son pouvoir pour continuer à appuyer les nouveaux projets de l'ANEM et de Pôle emploi », indiquera le représentant de l'ambassade de France

avant de préciser qu'une délégation algérienne se rendra en France pour se faire une idée sur la cellule d'appels et de renseignements téléphoniques.

M. Chaâlal, a évoqué dans ses déclarations la présence d'un autre projet avec PROFAS C+ en cours de réalisation en partenariat avec Pôle emploi qui concerne l'accueil et l'écoute afin d'améliorer la qualité de l'écoute à destination des entreprises et des demandeurs d'emploi.

Il faut savoir que la NAME est en fait, un référentiel métier qui recense, liste et classe les métiers selon la similitude des contenus d'activités et les compétences de base commune, elle met en place une communication entre tous les intervenants sur le marché du travail et permet d'analyser les profils d'offre et de demande d'emploi. Actualisé en permanence, la NAME est opérationnelle depuis hier, sur tout le territoire national. Selon Mohamed Tahar Chaâlal, « sa réalisation est une réussite remarquable qui fait preuve d'évolution et de modernisation des services proposés par l'ANEM ».

Licences d'importation : Ouverture des contingents quantitatifs

Source : El Moudjahid

Le ministère du Commerce a annoncé hier l'ouverture des contingents quantitatifs pour l'importation des produits et des marchandises, au titre des licences d'importation pour l'année 2017, lesquels concernent 21 produits.

Ces contingents sont ainsi ouverts du 1er avril 2017 à 8h et jusqu'au 15 avril 2017 à 17h, conformément au décret exécutif 15-306 de 2015 fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licences

d'importation ou d'exportation de produits et marchandises, selon un avis publié sur le site web du ministère. La liste porte sur 21 catégories de produits industriels et agricoles. Il s'agit, pour les produits industriels, des véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles destinés à la revente en l'état, à l'exclusion de certaines sous-positions tarifaires (quinze), la collection destinée aux industries de montage et les véhicules spéciaux et engins (camions, ambulances, engins). La liste comporte également l'acier rond à béton, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage et de l'acier rond à béton du type utilisé pour armature pour béton (contenant en poids moins de 0,25% de carbone). Le fil machine, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage, le fil machine du type utilisé pour armature pour béton (de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm), les bois (bois blanc, bois rouge, bois hêtre, contreplaqués, les seuls catégories et épaisseurs définies dans les positions tarifaires) ainsi que les céramiques (carreaux et dalles de pavement, carreaux et dalles) son également concernés par les licences. Pour ce qui est des produits agricoles et agricoles transformés, la liste inclut les viandes bovines, fraîches ou réfrigérées, les fromages, les citrons frais, les pommes, les bananes, l'orge, les aulx, le maïs, les tourteaux de soja, le concentré minéral vitaminé, le poly-phosphates, ainsi que le double concentré de tomate, ajoute la même source. La liste des contingents des produits à soumettre au dispositif des licences «pourrait éventuellement être élargie à d'autres produits et contingents, en temps opportun et dans les mêmes formes que précédemment», souligne le ministère. Tout opérateur économique, personne physique ou morale, remplissant les conditions conformes à la législation et à la réglementation en vigueur, peut

désormais introduire une demande de licence d'importation d'un produit ou d'une marchandise, dont le contingent est ouvert, en déposant le dossier complet, comprenant le formulaire et le questionnaire d'identification téléchargeable sur le site web du ministère du Commerce (www.commerce.gov.dz), une copie du registre du commerce, une copie de la Carte d'identification fiscale, une facture pro-forma indiquant le produit, sa quantité, sa valeur, son origine, ainsi que le mode de paiement, un extrait de rôle apuré et une attestation de mise à jour avec la CNAS et/ou la CASNOS, selon le même avis.

Foncier agricole : Au cœur de la stratégie gouvernementale

Source : El Moudjahid

La production agricole nationale atteint les 30 milliards de dollars. Ce volume important est attribué aux efforts consentis par toutes les filières du secteur, qui ont contribué, ces dernières années, à une moyenne de croissance de l'ordre de 6% à 7%. La stratégie du secteur pour les cinq prochaines années repose essentiellement sur la valorisation des résultats et des acquis enregistrés les dernières années, et la modernisation et le développement continu de toutes les filières. Une centaine de pôles agricoles pour le développement des filières stratégiques est identifiée, tout en prenant en considération la spécificité de chaque région. «Nous sommes en train de mettre en place des études pour développer une politique de développement régionale et territorialisée, pour pouvoir orienter les investissements selon les pôles intégrés de chaque région en prenant en compte sa spécificité et selon les conditions agropédoclimatiques», expliquait le ministre Chelghoum, ajoutant que la finalité est d'«accompagner les agriculteurs pour optimiser les ressources naturelles

et mobiliser les capitaux». L'Algérie dispose de vastes superficies agricoles fertiles, de ressources hydriques importantes et de grandes potentialités humaines permettant, en cas de coordination, de développer le secteur agricole, de contribuer à la diversification de l'économie nationale, et, partant, de délivrer le pays de la dépendance des hydrocarbures. La stratégie nationale œuvrant à élargir les superficies agricoles irriguées commence à porter ses fruits par la réception progressive de grands projets dans ce domaine. Sur le plan juridique, l'ancienne loi de 1987, qui accordait des droits de jouissance sur des terres agricoles, ne prévoyait pas la destitution du bénéficiaire en cas de détournement de la terre agricole de sa vocation première. En conséquence, a-t-il observé, plusieurs cas de changement d'activité avaient été constatés sans que l'administration ne puisse engager la moindre procédure. Cette carence a été corrigée par la loi de 2010 qui a remplacé le droit de jouissance par celui de concession sur une durée de 40 ans. En Algérie, une nouvelle stratégie en matière d'investissement dans le secteur agricole, qui vise en partie à l'amélioration du développement durable et de la sécurité alimentaire, a contribué à la conclusion de toute une série de contrats avec des investisseurs étrangers.

Eau minérale : 42 exploitants s'acquitteront d'une redevance en 2017

Source : APS

Un total de 42 producteurs d'eaux minérales et de source devront s'acquitter cette année d'une redevance pour l'utilisation du domaine public hydraulique naturel, a-t-on appris, jeudi, à Constantine, de l'Agence de Bassin Hydrographique Constantinois-Seybousse-Mellegue (ABH- CSM).

Cette redevance fixée à un (1) dinar par litre d'eau expédié des unités d'emballage mise en bouteille, conformément au décret exécutif du 31 octobre 2016, concernera huit (8) entreprises à l'Est du pays, a affirmé à l'APS, Abdallah Bouchedja, directeur de l'ABH Constantinois-

Seybousse-Mellegue, en marge d'une rencontre régionale sur l'eau et l'environnement, organisée à la maison de la culture Malek Haddad.

Versées une fois par an, ces redevances s'élèveront à des "milliards de dinars" et permettront, a indiqué M. Bouchedja, d'alimenter le Fonds national de l'eau, le budget de l'Etat, alors que 12% seront versés à l'Agence nationale de la gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE).

Il a, à ce propos, précisé que le montant des redevances permettra de "réinvestir dans le secteur de l'eau", à travers notamment la réalisation de nouveaux projets.

Selon cette même source, l'AGIRE a pour mission d'élaborer un système de facturation, qui devra évaluer les volumes d'eau prélevés, et prendre en considération la quantité d'eau minérale ou d'eau de source expédiée des unités d'emballage en vue de procéder au recouvrement des redevances, et ce à partir de l'année en cours.

Dans ce même contexte, l'ABH- CSM a procédé également à l'installation de 70 compteurs d'eau en 2016 au profit des entreprises industrielles recensées, actuellement au nombre de 360 au niveau de ce bassin, en attendant de doter le reste des entités en compteurs "d'ici début 2018 au plus tard pour mettre un terme au paiement forfaitaire déclaratif", a-t-on également appris.

Détaillant les missions et les objectifs de cette ABH dans une communication dédiée à la présentation de l'agence, Leila Belkadi, cadre, a mis en exergue que cet organisme couvre une région s'étalant sur 44 348 km2 et englobant 14 wilayas, dont 9 sont intégrées en totalité et 5 autres partiellement, soit une population de plus de neuf (9) millions d'habitants, estimée jusqu'en 2017.

Mme Belkadi a également avancé qu'en matière de ressources hydriques, la région compte 18 barrages en exploitation, 2508 forages en exploitation, 23 stations d'épuration en exploitation et une station de dessalement à Skikda, d'une capacité de 100 000 m3.

D'autres thèmes portant sur l'eau et la santé publique, l'impact environnemental du barrage de Beni Haroun (Mila), l'impact des eaux usées industrielles sur l'environnement, ainsi que l'impact des déchets solides sur les eaux des oueds, ont en outre été abordés.

Organisée à l'initiative de l'Agence de bassin hydrographique Constantinois-Seybouse-Mellegue et de l'association de protection de la nature et de l'environnement de la wilaya de Constantine (APNE), cette rencontre régionale a pour objectif de sensibiliser davantage sur la nécessité de préserver cette ressource naturelle et définir une stratégie visant à rationaliser sa consommation.

Des récompenses et une remise de prix aux lauréats d'un concours de poésie et de dessin ont été décernées, par ailleurs, à six (6) enfants des wilayas de Constantine et Mila, a-t-on noté.

Les investisseurs sud-coréens visent des mégaprojets touristiques en Algérie

Source : Algérie Eco

« Des investisseurs privés sud-coréens sont intéressés par le marché algérien, notamment dans les domaines des pièces détachées, la construction, l'agriculture (la serriculture), et l'industrie pharmaceutique. Avec, tout de même, une préférence appuyée pour les mégaprojets touchant surtout le secteur touristique et celui hospitalier».

Ce sont là les déclarations de Seo Jungwan, responsable d'Atelier Seo, un bureau d'études d'aménagement des espaces verts, annexé à un bureau d'affaires qui a pour mission de conclure des partenariats algéro-coréens. Mr Seo a tenu également à ajouter que « d'autre part, des demandes émanant d'hommes d'affaires algériens, touchant spécialement le secteur de l'automobile et celui des services, pour des partenariats avec des sud-coréens, ont été manifestés récemment et pourraient connaître un dénouement heureux dans les mois à venir».

Pour rappel, la Corée du Sud est déjà présente en Algérie, via des partenariats publics entre les gouvernements des deux pays, comme dans l'aquaculture, à Skikda, la pomme de terre à Tiaret, et la pisciculture à Ouargla. Et ce, sans oublier la longue existence de firmes telle Samsung, Daewoo, Hyundai, LG.

L'impératif de former des architectes-paysagistes

Par ailleurs et dans le domaine de l'aménagement des espaces verts, notre interlocuteur a indiqué que « l'Algérie devrait former des architectes-paysagistes

détenteurs de diplômes d'Etat, comme cela se fait dans de grandes Ecoles en Corée du Sud ».

Ajoutant : « l'architecte-paysagiste, mieux que le technicien et le jardinier, est le plus indiqué pour avoir un regard d'ensemble sur l'urbanisation des villes et la gestion de ses espaces verts, le mieux habilité pour gérer des domaines pluridisciplinaires liés à la vie en communauté ».

Notre interlocuteur recommande également « une concertation entre décideurs et professionnels pour la mise en œuvre d'une stratégie dans le but d'identifier les besoins en espaces verts, les avantages et le nombre de ceux-ci, les types à réaliser (parc d'attraction, placettes, sentiers de grandes randonnées, voies piétonnières, aires de jeux pour enfants...) », tout en proposant qu'« en l'état actuel des choses, l'Algérie a besoin d'une touche humaine aux niveaux urbain et rural, et ce, en complémentarité de la beauté naturelle divine qu'elle recèle, comme elle est obligée de revoir ses espaces verts ».

A souligner que l'Atelier Seo a été créé en 2015, doté de statut juridique de Sarl, sous la houlette de Seo Jungwan, licencié en paysage de l'université nationale de Séoul (Corée du Sud), en 2004, et d'un CESP de l'Ecole nationale supérieure de paysage à Versailles, France, en 2010. L'Atelier Seo, « s'accroche bien avec les valeurs algéro-coréenne valorisant la compréhension mutuelle en matière d'architecture du paysage, dans le but de transmettre un savoir-faire » a-t-on précisé.

COMMERCE

Sonelgaz prospecte le marché malien

Source : L'Econews

La coopération algéro-malienne dans le secteur de l'énergie s'intensifie de plus en plus. Une importante délégation de la Sonelgaz s'est rendue au Mali pour élaborer une feuille de route permettant d'atteindre rapidement des résultats tangibles.

La mission en question s'inscrit dans le cadre de la volonté des plus hautes autorités des deux pays liés par des traités multiséculaires, affirmée lors de la 12e session de la grande commission mixte de coopération algéro-malienne, tenue à Bamako les 3 et 4 novembre 2016, de jeter les bases d'une véritable Coopération économique, commerciale, sociale et culturelle plus poussée entre les deux pays.

Cette grande commission mixte a engagé les responsables des deux Etats à poursuivre la coopération dans les domaines de la formation et de la promotion des échanges culturels, du partage mutuel du savoir et des savoir-faire. Elle a été l'occasion de conclure des accords de coopération dans plusieurs domaines dont celui de l'énergie. La mission de la Sonelgaz, vient à peine un mois après la visite effectuée, du 19 au 21 février 2017, à Alger, par le ministre malien de l'Energie et de l'Eau, Malick Alhousseïni Maïga, et traduit pour l'«engagement d'Alger aux côtés de Bamako pour relever les défis du secteur de l'énergie».

Le ministre de l'Energie Noureddine Bouterfa, avait incité les entreprises algériennes spécialisées dans le domaine des énergies à aller en Afrique et au Mali pour participer à la construction de ce secteur important. D'ailleurs, après l'intervention du ministre malien de l'Energie, M. Bouterfa avait exprimé l'importance de prendre part dans la réalisation des projets d'investissement maliens dans le secteur de l'énergie. Il avait souligné également que l'Algérie est prête à

accompagner le Mali dans la réalisation de ce grand projet d'énergie.

Le secteur électrique du Mali se caractérise principalement par une croissance moyenne de 10% sur une période de plus de dix ans. Pour soutenir cette croissance, le secteur doit tout mettre en œuvre maintenant pour réhabiliter les infrastructures existantes, effectuer des investissements de développement dans les sous-secteurs «Production, Transports et Distribution de l'Energie» pour soutenir cette croissance à deux chiffres qui se traduit par un doublement de l'activité tous les sept ans. Il s'agit également de procéder à des innovations en matière de gestion de la clientèle, afin d'améliorer les performances de la société.

[Giplait : Le lait en brique](#)

Source : Le Soir d'Algérie

Les entreprises publiques relevant du groupe Giplait vont bientôt commencer la commercialisation du lait en brique, avons-nous appris. En effet, on a appris que certaines unités de Giplait ont déjà entamé des négociations pour l'installation des lignes de production avec cet emballage.

REGIONS

[Salon international du textile à Oran : Une centaine d'exposants](#)

Source : El Moudjahid

Sous le haut patronage du ministre de l'Industrie et des Mines, la première édition du Salon-exposition international se tiendra, du 2 au 5 avril, au palais des Expositions du centre des Conventions d'Oran Ahmed-Benhmed. Cette manifestation première du genre en

Algérie verra la participation de près de 150 exposants, dont 90 étrangers, intervenant dans les différentes activités liées à l'industrie du textile. Pour CGCOM, qui organise cet événement, ce dernier est une «opportunité d'échanges entre les différents acteurs de la filière du textile, depuis le producteur de matières premières jusqu'au créateur, en passant par les transformateurs et les machines de tissage, et les produits finis du Prêt à Porter». Il se veut aussi, ajoutent-ils, un carrefour incontournable des professionnels du textile en Algérie par son caractère compétitif, la diversification et le contenu.

La manifestation est dédiée principalement aux professionnels du secteur et, à titre accessoire, au public, pour l'une de ses parties, a-t-on indiqué. Dans un document introductif de l'événement, les organisateurs soulignent les avantages incitatifs à l'investissement qualifiés «de sans précédent» octroyés par le gouvernement aux professionnels de cette filière afin de la rendre plus compétitive dans la perspective de satisfaire les besoins nationaux avec des produits aux normes internationales. Le marché algérien du textile représente environs 400 millions de mètres linéaires, soit 2 milliards de dollars, et les entreprises en détiennent moins de 10%, voire 7 à 8% des parts, vu la forte consommation du prêt-à-porter et l'évolution de la mode et de la technologie dans le secteur du textile, lit-on dans le même document. L'État algérien accorde une importance capitale à l'investissement qui vise à moderniser les installations existantes et à en créer d'autres, afin d'accroître son potentiel productif en adéquation aux besoins du marché, souligne-t-on.

[Sur la nouvelle ligne ferroviaire électrifiée Alger-Tizi Ouzou](#)

Source : TSA

À la gare ferroviaire de Tizi Ouzou, la mobilisation est générale. À deux semaines de la mise en service de la ligne ferroviaire électrifiée reliant cette gare à Alger, des ouvriers et des ingénieurs sont à pied d'œuvre pour les finitions. Les travaux, qui ont démarré il y a sept ans, sont presque terminés. Il ne reste que quelques travaux de finition et de bitumage à l'extérieur de la gare. Les premiers essais de circulation de trains auront lieu le 3 avril, selon le DG de l'Anesrif (Agence nationale des investissements ferroviaires), Azeddine Fridi.

Tout doit être prêt avant le 15 avril, date fixée pour la mise en service de la ligne ferroviaire électrifiée entre Tizi Ouzou et Thenia, grosse agglomération située à 50 km à l'est d'Alger. Le train ensuite empruntera la ligne déjà existante entre cette gare et la capitale. Alger ne sera plus qu'à une heure de train de Tizi Ouzou, soit un gain de temps d'une heure par rapport à l'ancien train. Pour faire le même trajet par route, il faut compter plusieurs heures, tout dépend en fait de la circulation, toujours dense sur cet axe.

Une ligne attendue depuis longtemps

Confiée à un groupement d'entreprises composé de Teixeira Duarte (Portugal), Ozgun (Turquie), ENYSE (Espagne) et ETRHB Haddad, cette voie ferrée mesure en tout 50 kilomètres. Elle dessert huit stations : Si Mustapha, Les Issers, Bordj Menaiel et Naciria dans la wilaya de Boumerdès, et Tadmaït, Draâ Ben Khedda, Boukhalfa et le centre ville de Tizi Ouzou. Sa réalisation a également impliqué la modernisation et l'électrification de la ligne Tizi Ouzou-Oued Aïssi sur 14 kilomètres. Montant total du projet : 57 milliards de dinars, selon l'Anesrif. Le projet a nécessité la mobilisation de 900 employés permanents et temporaires.

« Cette ligne permettra de relier Tizi Ouzou à Alger en une heure avec une moyenne de deux trains par heure et par sens, contrairement à l'ancienne ligne dont le temps de parcours dépassait les deux heures. On l'a donc réduit de la moitié », explique M. Fridi.

Tizi à une heure d'Alger

Il s'agit d'une ligne à voie unique, dotée d'une plateforme pour une éventuelle pose d'une deuxième voie qui permet la circulation des trains à une vitesse qui peut atteindre les 160km/h. « Grâce à cette plateforme, on pourra poser une deuxième voie si jamais le trafic est plus important que prévu », détaille M. Fridi.

La ligne est ponctuée de 41 ouvrages d'art dont 4 viaducs, offrant une vue imprenable sur des reliefs de la Kabylie. Elle est également composée de 4 tunnels dont un tunnel long de 1,5 kilomètre, situé sur le territoire de la localité de Naciria.

« Ce projet a nécessité la construction d'importants ouvrages d'art. En linéaire, les ouvrages d'art et les soutènements font 2,4 kilomètres. Quant aux tunnels, ils font 2,8 kilomètres », précise le patron de l'Anesrif.

Depuis son lancement en 2010, le projet a connu plusieurs problèmes liés notamment à l'expropriation, selon Berrahal Noredine, conseiller technique du directeur général de l'Anesrif. « Depuis 2010, on a terminé tous les ouvrages importants. Mais, les expropriations nous ont considérablement retardés. Le projet a connu des arrêts parce qu'on ne pouvait plus avancer », affirme-t-il.

Dans ce contexte, l'Anesrif a pris la décision d'avancer dans les endroits où les conditions le permettaient. « On avançait là où on pouvait. Par exemple, la section

Thénia-Bordj Menaiel a été mise en service en 2013 parce qu'on a pu libérer les assiettes », ajoute-il.

Outre les problèmes d'expropriation, les déviations des différents réseaux (pylônes électriques, réseaux d'eaux...) ont pesé sur l'état d'avancement du projet, d'après M. Berrahal. « La dernière contrainte relative au déplacement des pylônes électriques a été levée il y a une semaine », souligne-t-il.

Toutefois, des contraintes d'une autre nature persistent. En effet, la ligne n'est toujours pas clôturée alors que certaines maisons sont à quelques jets de pierre de la voie. « Naturellement, on va clôturer la ligne dans les zones qui pourraient représenter un danger », affirme M. Fridi. « On a mené une campagne de sensibilisation. Il n'y aura aucun danger sur la sécurité des citoyens ou celle des usagers », assure-t-il.